

Contexte

Créée en 2014 par la société UEM, la Fondation d'Entreprise UEM a pour objet de soutenir et favoriser les actions visant à la préservation de l'environnement, de la nature et de la biodiversité au travers notamment de la lutte contre les pollutions et nuisances, la prévention des risques naturels et technologiques, la préservation de la faune, de la flore et des sites naturels ainsi que des milieux et des équilibres naturels.

La Fondation d'Entreprise UEM a pour objectif d'encourager par une participation financière la réalisation de projets concrets conformes à ses ambitions.

Périmètre

Chaque année la fondation UEM soutient un certain nombre de projets regroupés par thèmes ciblés.

Afin de soutenir toutes les initiatives en rapport avec les objectifs de la fondation, le thème 'Actions diverses' concerne les candidatures qui n'entrent pas dans le périmètre des autres thèmes, à savoir :

- écologie urbaine (communes appartenant à la concession d'UEM)
- forêt lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)
- actions tournées vers la jeunesse

Critères de sélection

Le jury sera particulièrement attentif aux critères suivants :

- Capacité du porteur de projet à mener à bien la réalisation
- Impact sur la biodiversité à court et moyen terme
- Pérennité des opérations réalisées
- Nombre de bénévoles participant au projet
- Reproductibilité du projet

En déposant un dossier le postulant reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement disponible sur le site de la fondation et d'en accepter sans réserves les termes et conditions.